

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du vendredi 25 juin 2021

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt et un le vingt-cinq juin à dix-huit heures
En exercice : 11 trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de
Présents : 10 Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
Votants : 10 ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents : 1 présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2021_D17 : Subventions 2021/2022 à l'école communale.
Le 18 juin 2021

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent : LECUTIER Jean-Marc

Absent donnant procuration :

Secrétaire de séance :

Mr AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire propose au conseil le renouvellement des subventions pour l'école communale, pour l'année scolaire 2021-2022.

Mme Le Maire propose la somme de 125€ par enfant de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la subvention de 125€ par enfant de la commune.

Autorise le Maire à prendre tout acte nécessaire dans le cadre de cette délibération.

Fait à Boissezon le 25 juin 2021,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous-Municipal.
préfecture

Le 28/06/2021.

Fait à Boissezon

Le 28/06/2021.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

